



CLUB CYCLO LE TRAIT



# Charte du club Cyclo Le Trait de bonne conduite et d'engagement pour un développement durable

- Respecter les sites, les locaux et espaces mis à notre disposition pour nos activités;
- Ne jeter aucun déchet ni emballage (papiers ou plastiques) au sol, que ce soit sur les parcours, ou le site ;
- Rester sur les sentiers et les espaces balisés au cours des randonnées VTT,
- Rester vigilant et attentif à notre propre consommation d'eau et d'électricité;
- Limiter notre production de déchets et utiliser le système de tri sélectif mis en place sur le site ;
- Promouvoir le vélo comme mode de déplacement doux, discret, non polluant et parfaitement adapté aux sports de nature ;
- Rester courtois les usagers du site et les autres randonneurs sur les sentiers et itinéraires empruntés chaque jour ;
- Appliquer les consignes de sécurité données par les organisateurs et nos animateurs ;
- Respecter tous les bénévoles qui donnent de leur temps.
- Observez en tout lieu et en toute circonstance la Code de la route, le Code forestier, les arrêtés municipaux et tous les panneaux d'interdiction.
- La devise de chaque groupe est: "**on part ensemble, on rentre ensemble**"

Je reconnais en avoir pris connaissance

Signature précédé « lu et approuvé »